

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

N° 2022-P260

Au Conseil
d'administration

Pour DÉCISION

Date 2022-10-04

Sujet/Titre

Approbation fédérale du design – Projet de remplacement, par Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC »), de l'enveloppe du bâtiment au complexe Les Terrasses de la Chaudière : 15 et 25, rue Eddy; 1, promenade du Portage; et 10, rue Wellington, à Gatineau.

But de la proposition

- Obtenir du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale (CCN) (le conseil) une approbation fédérale du design (AFD) pour le projet de remplacement de l'enveloppe du bâtiment au complexe Les Terrasses de la Chaudière (le projet).

Recommandation

- QU'en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, le conseil accorde une AFD pour le projet sous réserve de ce qui suit :
 - à ce stade-ci, aucune planification, aucun design urbain et aucun élément architectural de l'aménagement paysager ne sont encore approuvés. Une fois que le plan directeur du projet (le plan directeur) aura été créé, ce dernier devra être soumis à l'examen et à l'approbation de la CCN;
 - aucun autre projet concernant le complexe des Terrasses de la Chaudière (les Terrasses) ne sera considéré pour approbation tant que la CCN n'aura pas approuvé le plan directeur.
- QUE la préparation et la signature de l'AFD soient déléguées au vice-président de la Direction de l'aménagement de la capitale.

Soumis par :

Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale

Nom

Signature

1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

2. Description du projet

Contexte du projet

En 2017, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC, le « requérant ») a entrepris de réhabiliter les Terrasses de la Chaudière et de remplacer l'enveloppe du bâtiment, et a obtenu une AFD de la Commission de la capitale nationale (CCN) en juin 2019. SPAC voulait ainsi éliminer le risque immédiat pour la santé et la sécurité posé par la détérioration avancée de la façade en brique. L'état de détérioration avait entraîné la chute de débris ainsi que la nécessité d'installer une protection temporaire en hauteur et de restreindre l'utilisation dans les cours (sortie de secours seulement).

Dans l'ensemble, la réhabilitation des Terrasses (un projet non financé à l'heure actuelle et non soumis à la CCN) fournira des locaux de travail qui répondront aux exigences de la Stratégie fédérale de développement durable ainsi qu'aux exigences à long terme du plan urbain et du plan directeur. Ces locaux accueilleront 11 000 fonctionnaires du gouvernement fédéral qui travaillent pour les organisations suivantes :

- RCAANC – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada;
- SPAC – Services publics et Approvisionnement Canada;
- SAC – Services aux Autochtones Canada;
- SPC – Services partagés Canada;
- CRTC – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes;
- PC – Patrimoine canadien;
- OTC – Office des transports du Canada.

La construction des Terrasses a duré de 1976 à 1978. L'ensemble compte quatre tours de bureaux situées au cœur du centre-ville de Gatineau (île de Hull). La hauteur de ces tours, qui sont reliées entre elles par hall de vente au détail, varie entre 7, 9, 19 et 28 étages. La surface locative couvre plus de 142 000 m², et peut accueillir environ 6 000 personnes en présentiel à temps plein, ce qui en fait l'un des plus vastes complexes de bureaux au Canada. Les Terrasses concrétisent une promesse du gouvernement fédéral, celle d'investir dans le centre-ville de Gatineau et dans l'économie locale en y créant un important pôle d'emploi fédéral.

Cet endroit ne fait pas partie de la masse des terrains d'intérêt national (MTIN) et ne revêt pas un intérêt patrimonial d'importance. Les bâtiments occupent toutefois un emplacement stratégique dans la capitale. Les Terrasses font partie du tissu urbain du centre-ville de Gatineau, là où la Ville et la Couronne se rencontrent, et est adjacent à la

rue Laurier, qui fait partie du boulevard de la Confédération. Ajoutées à la Place du Portage, les Terrasses sont un élément important de la silhouette de la capitale nationale et contribuent à définir le paysage de Gatineau.

Ces dernières années, une partie du centre-ville de Gatineau a subi d'importantes transformations en raison de nombreux projets de remise en état, pilotés par le gouvernement fédéral, et de l'essor du projet Zibi juste à côté. En outre, le boulevard Alexandre-Taché, qui figure parmi les entrées panoramiques de la capitale, est dans les plans pour recevoir une station de tramway, selon le plan de transport en commun de la Société de transport de l'Outaouais (STO). Une fois terminée, l'intersection de la rue Eddy et du boulevard Alexandre-Taché deviendra un pôle de transport essentiel desservant de vastes pôles d'emploi du gouvernement fédéral dans le secteur, renforçant ainsi la connexion des deux rives de la rivière des Outaouais, de la rue Eddy à la rue Booth.

Approbatons antérieures

La première approbation, accordée par le conseil d'administration de la CCN en novembre 2017, concernait le concept d'un projet de réfection du parement extérieur. Deux ans plus tard, le comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) examinait un concept architectural actualisé illustrant un système de panneaux de bois lamellé-croisé et, en juin 2019, le conseil accordait une AFD pour la version actualisée du projet.

Les commentaires du CCUDI à propos du concept de 2019 indiquaient que pour décomposer l'aspect massif du complexe, il faudrait qu'il donne l'apparence d'une série de bâtiments, grâce à des expressions architecturales variées (taille des fenêtres, équilibre entre façade opaque et vitrage, et variation minutieuse des matériaux). C'est ce conseil qui a guidé l'élaboration de la proposition actuelle (2022).

À la suite de l'approbation accordée en 2019 par le conseil d'administration, SPAC a commandé l'examen des dessins techniques afin d'évaluer plus avant la constructibilité, la durabilité et les coûts du système de panneaux de bois lamellé-croisé proposé. Le rapport de cet examen a conclu que la nouvelle enveloppe proposée ne satisfaisait pas aux exigences techniques d'une latitude nordique, ce qui entraînerait des risques en matière de responsabilité et d'éventuels dépassements de coûts. À la suite du rapport, SPAC a résilié les contrats d'approvisionnement et annulé le projet.

En 2021, SPAC a relancé le projet et a engagé de nouveaux consultants pour travailler sur une portée et un budget révisés pour son design. Parallèlement, SPAC a commandé une étude de faisabilité pour la réfection du complexe dans le cadre d'un autre contrat avec des consultants différents. L'étude de faisabilité visait à éclairer les possibilités de remplacement de l'enveloppe avant l'élaboration du plan directeur et d'un projet de réfection complète qui n'a pas encore été approuvé par le Conseil du Trésor.

Objectifs du projet

Les documents de conception antérieurs de SPAC, soumis à la CCN en 2019, énonçaient pour ce projet les objectifs suivants :

- Améliorer l'expérience piétonnière;
- Contribuer à la vitalité économique;
- Créer un environnement de travail stimulant;
- Promouvoir l'excellence de la conception;
- Soutenir la durabilité et le développement durable.

Les objectifs du projet actuel, décrits dans le rapport d'élaboration de conception présenté par SPAC en mars 2022, sont plutôt les suivants :

- santé et sécurité;
- gestion des coûts;
- respect de l'échéancier;
- rendement de l'enveloppe;
- livraison du projet;
- développement durable.

De plus, ce changement important des objectifs du projet s'accompagne de changements importants dans sa portée.

Portée du projet

Le design soumis à la CCN en 2019 regroupait toutes les tâches suivantes dans un seul projet :

- remise en état de l'enveloppe;
- modification du rez-de-chaussée;
- terrasses-jardins sur les toits;
- réfection du toit mécanique.

Contrairement à sa proposition dans le projet précédent, SPAC a décidé de diviser la portée en plusieurs projets, comme le montre la liste ci-après :

- remplacement de l'enveloppe du bâtiment (proposition actuelle);
- étude de faisabilité du plan directeur (terminée);
- modernisation des locaux conformément aux nouvelles normes du gouvernement du Canada sur les lieux de travail;
- renouvellement des installations techniques de base des bâtiments;
- réparation du garage de stationnement;

- réaménagement des lieux;
- mises à niveau sismique.

Après avoir analysé la portée et les objectifs révisés du projet, le personnel de la CCN a demandé à SPAC de préparer un plan directeur intégrant les objectifs du design architectural et de la planification à différentes échelles. Ce plan directeur devait tenir compte des défis et des possibilités uniques de cet emplacement, y compris : l'utilisation du terrain, les entrées, la circulation à pied, la circulation automobile, le transport en commun, le futur corridor de tramway de la STO, la mobilité active, l'accessibilité universelle, la protection contre les intempéries, les activités commerciales et de vente au détail, l'animation au niveau de la rue, l'intégration au domaine public de cours intérieures ouvertes, l'intégration du complexe au centre-ville de Gatineau et à d'autres bâtiments fédéraux, les vents dominants, le soleil et l'ombre, et l'entretien de la manutention.

En réponse à la demande du personnel de la CCN, SPAC a réalisé une analyse des écarts en vue du processus d'approvisionnement pour les services de consultation nécessaires à l'élaboration du plan directeur. SPAC est d'accord avec le personnel de la CCN que le plan directeur devra éclairer les phases subséquentes de l'intervention, mais, compte tenu de l'état actuel de l'enveloppe du bâtiment, a demandé à la société d'État d'examiner et d'approuver l'option de remplacer l'enveloppe. La vision qui oriente la conception architecturale de l'enveloppe a été énoncée de manière à ne pas compromettre les objectifs du futur plan directeur.

Description du projet

La réfection du parement extérieur des Terrasses se limite surtout au remplacement de la façade existante, entre le deuxième et le dernier étage de chaque bâtiment. Le remplacement de l'enveloppe du bâtiment au rez-de-chaussée est exclu, sauf pour le bloc 300 (1, promenade du Portage). SPAC a mis en veilleuse la mise en œuvre de ces travaux, en attendant que le plan directeur soit terminé.

Le nouveau projet qui concerne l'enveloppe consiste en une variante des systèmes de murs-rideaux à deux fins : décomposer les masses du complexe conformément aux commentaires formulés par le CCUDI précédemment et satisfaire à divers critères quant à l'orientation et au rendement des façades. La palette de matériaux proposée se limite à deux éléments principaux : du verre et des panneaux en céramique. Quatre types de murs-rideaux à triple vitrage (A, B, Bb, C) sont proposés pour séparer la forme massive du méga-îlot, et des panneaux en céramique sont proposés pour les socles, comme matériaux tactiles qui s'intégreront aux environs à l'échelle de la circulation piétonnière, tout en respectant le tissu historique du centre-ville de Gatineau. Les couleurs et textures spécifiques des matériaux se résument à une gamme d'options compatibles, qui seront validées au cours de l'examen des maquettes à grande échelle du projet.

Puisque la portée des travaux ne nécessite aucune modification de la volumétrie essentielle du complexe, la ligne d'horizon demeurera sensiblement la même. Cependant, changer le parement des différents types de murs-rideaux aura une incidence considérable sur l'impression que donnent les Terrasses dans le contexte gatinois.

D'un point de vue conceptuel, ce design évoque un décor de théâtre à l'échelle urbaine. Il transforme l'impression que donnent les Terrasses, faisant de cette « carte perforée » monolithique une cité bourdonnante d'activités et d'entreprises diversifiées; un point de repère qui rehausse de façon remarquable la silhouette urbaine dans son ensemble. Tout comme on change de décor entre les scènes, cette nouvelle toile de fond changera également la perception du public à propos des Terrasses. La vision, pour ce design, propose de faire des tours les plus élevées des accessoires qui se fondent dans le décor, grâce à la sobre utilisation du verre, tandis que les podiums tiendront le premier rôle sur cette scène riveraine, formant autant de villages qui succèdent aux lignes architecturales du projet Zibi, en avant-plan.

3. Analyse du personnel de la CCN

La proposition est assujettie au cadre de planification suivant de la CCN :

- En vertu du Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017), la CCN est tenue de collaborer avec ses partenaires des administrations fédérale et municipales à transformer les zones d'emploi existantes en milieux de travail plus dynamiques et mieux intégrés à leur environnement. Ce plan mentionne spécifiquement la présence d'installations du gouvernement fédéral le long du boulevard de la Confédération et au centre-ville de Gatineau.
- La densité d'emploi accrue à un endroit qui est actuellement bien desservi par le transport en commun répond aux principaux objectifs de développement durable énoncés dans le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005) et dans la Stratégie de développement durable 2018-2023 (2018) de la CCN. D'ici la fin de tous les projets prévus pour les Terrasses, SPAC cherchera à augmenter le nombre de personnes occupant les lieux de 6 500 à 11 000.
- Le Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027 (2017), puisqu'il décrit les Terrasses, dans le secteur 8, comme étant « un élément de repère visuel majeur » devant rehausser l'arrière-plan nocturne du centre-ville de Gatineau.

Le personnel de la CCN a examiné la proposition du remplacement de l'enveloppe du bâtiment en se concentrant sur les points d'importance ci-après :

Intégration urbaine

Les Terrasses sont situées à l'extrémité ouest de l'îlot d'installations fédérales qui s'étend de la rue Victoria, à l'est, à la rue Montcalm, à l'ouest. Cet emplacement est

donc situé à l'intersection de trois axes urbains importants : le boulevard Alexandre-Taché, qui devient la rue Laurier puis le boulevard de la Confédération, et qui crée un lien continu entre les bâtiments du gouvernement fédéral; le pont des Chaudières, qui relie la rue Eddy et le centre-ville de Gatineau, à la rue Booth; le Musée canadien de la guerre et les plaines LeBreton, à Ottawa; et la promenade du Portage, l'artère urbaine piétonnière qui relie les îlots d'installations du gouvernement fédéral, de la rue Victoria à la rue Montcalm. Le projet doit miser sur cet emplacement exceptionnel en utilisant les lieux pour donner naissance à un espace du domaine public véritablement ouvert et attirant.

L'intersection adjacente aux Terrasses subira une transformation après la mise en œuvre des plans de la station de tramway de la STO. Par la suite, le rapport entre les personnes qui circulent à pied, à vélo ou au moyen du transport en commun, d'une part, et les automobilistes, de l'autre, ne fera que s'intensifier. Il faudra donc porter une attention particulière aux interactions entre le périmètre du bâtiment, au rez-de-chaussée, et l'activité dans les rues.

De plus, l'étude de faisabilité sur la réfection des Terrasses ne s'étend pas sur le rôle que la cour intérieure des Terrasses jouera dans la connectivité du site avec le tissu urbain ni n'a déterminé si elle établirait une communication claire avec la station de tramway proposée sur le boulevard Alexandre-Taché. À la lumière des plans de SPAC visant à presque doubler le nombre de personnes qui travaillent aux Terrasses, il sera essentiel que le design soit efficacement intégré au transport en commun.

Pour que ces considérations soient prises en compte et que soient comblées les lacunes de la proposition actuelle, le personnel de la CCN a demandé à SPAC de dresser un plan directeur pour les Terrasses.

En réponse à cette demande, SPAC lui a fourni ce qui suit :

- une analyse des écarts, dans le but de faire ressortir les éléments manquants de la récente étude de faisabilité qui a servi de base à la préparation des mandats qui serviront à retenir les services de consultation requis pour élaborer le plan directeur conformément aux exigences de la CCN.

Le plan directeur sera soumis à l'examen de la CCN à diverses étapes de son élaboration (33 %, 66 % et 99 %), afin de recueillir ses commentaires, et sera également présenté au CCUDI aux étapes représentant 33 % et 66 % de son achèvement.

Domaine public

En raison de sa portée limitée, la proposition ne précise pas comment cet investissement du gouvernement fédéral améliorera les conditions actuelles, si ce n'est en réglant les problèmes de sécurité associés à l'enveloppe existante et en modifiant

certaines entrées pour qu'elles soient plus universellement accessibles (entrée centrale sur la rue Eddy, entre les bâtiments du 15 et du 25; entrée sud-est du 15, rue Eddy; entrée Wellington du 25, rue Eddy; entrée du 10, rue Wellington; et entrée du 1, promenade du Portage).

Conception architecturale

L'approche conceptuelle proposée pour exprimer sous forme de blocs urbains les masses de niveaux inférieurs, en les ornant d'un revêtement extérieur texturé en porcelaine et d'éléments encadrants complémentaires en porcelaine également, joue en faveur de l'intégration harmonieuse de cette rénovation au contexte gatinois. L'idée d'exprimer les masses de niveaux inférieurs, d'une hauteur de six à huit étages, est cohésive à l'échelle de la rue et compatible avec la masse des nouveaux bâtiments du projet Zibi, au sud de cet emplacement. Les larges carreaux de porcelaine ont été préférés à la pierre naturelle, en raison de leurs qualités en matière de durabilité physique et environnementale. Les options de la pierre naturelle et de la brique ont été étudiées, mais la réfection du parement extérieur présentait des difficultés techniques liées aux éléments structurels et au système d'ancrage qui les rendaient irréalisables. Le parement en porcelaine conviendra parfaitement au nouveau vitrage des murs-rideaux, puisqu'il sera installé sur le même système structurel.

Effacer les masses plus élevées formées par les tours en les ornant d'un verre sobre fera des Terrasses un arrière-plan approprié à partir de la rive sud de la rivière des Outaouais. L'objectif consiste à rendre ces tours de bureaux élégantes plutôt que d'en faire un point de mire sculptural dans la région de la capitale nationale. En cherchant à traiter le contexte urbain à différentes échelles, cette approche conceptuelle tient compte des commentaires du CCUDI.

La compatibilité des finis proposés avec la maçonnerie en brique, pour le mur-rideau au niveau du sol, est un autre critère de design important. En effet, les colonnes de brique du rez-de-chaussée pourraient durer des années, une fois que sera terminé le remplacement de l'enveloppe. La compatibilité des matériaux et des couleurs avec la maçonnerie en brique est donc essentielle. L'équipe de design a étudié la compatibilité des couleurs au moyen de croquis en vue de faire un choix définitif, que confirmera une visualisation sur maquette. La couleur définitive de la porcelaine et des allèges en verre s'adaptera parfaitement à la brique existante jusqu'à ce qu'elle finisse par être remplacée. Jusqu'à son remplacement, la maçonnerie de briques existante pourrait aussi être peinte pour mieux se marier aux couleurs des nouveaux matériaux.

L'éclairage (intérieur et extérieur) ne fait pas partie de la portée de ce projet. À la demande de la CCN, SPAC a retenu les services d'un cabinet de conception d'éclairage pour mener une étude de faisabilité pour l'éclairage, dans le but de définir les paramètres de conception des zones périmétriques intérieures et d'assurer la compatibilité de l'éclairage intérieur avec le complexe, vu de l'extérieur.

Environnement et durabilité

SPAC a présenté une stratégie de durabilité écrite pour la réfection future des Terrasses. Cette stratégie est assortie de cibles d'efficacité énergétique et est conforme aux politiques de la Stratégie fédérale de développement durable en ce qui concerne la résilience aux aléas du climat et l'empreinte carbone.

Les exigences de la Stratégie fédérale de développement durable sont également prises en compte dans la proposition actuelle, notamment en ce qui concerne :

- l'optimisation de l'efficacité énergétique et la réduction de l'utilisation d'énergie requise,
 - le modèle énergétique de l'enveloppe actuellement proposé fait ressortir une amélioration énergétique de 10 % par rapport à l'enveloppe existante;
- l'assurance de la durabilité, de la résilience et de l'adaptabilité,
 - les différents composants de l'enveloppe sont conçus pour durer 40 ans;
- l'identification des exigences ou des problèmes en matière d'acoustique;
- la réduction des déchets au cours de la construction et l'amélioration du bâtiment grâce au choix des matériaux;
- la réduction de tout impact sur la qualité de l'air intérieur résultant des travaux de construction;
- la conception de l'enveloppe, de manière à adopter des stratégies d'atténuation des risques de collisions d'oiseaux.

4. Liens stratégiques

- Plan d'entreprise de la CCN (2022-2023 à 2026-2027)
 - Priorité 2 : Assurer la planification, la remise en état et la revitalisation des actifs essentiels et du réseau de transport de la région de la capitale nationale.
- Cadre de planification de la capitale
 - Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017);
 - Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005);
 - Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027 (2017);
 - Stratégie de développement durable de la CCN 2018-2023 (2018).
- Cadre de planification municipale et d'aménagement urbain
 - Plan d'urbanisme 530-2021
 - Programme particulier d'urbanisme du centre-ville (2021) — Annexe G

5. Consultations et communication

- Consultation avec la Ville de Gatineau pour confirmer la compatibilité du projet de réhabilitation des Terrasses avec le Programme particulier d'urbanisme de la Ville et pour faciliter l'enchaînement des demandes de permis de construction.
- SPAC assure la coordination avec OC Transpo et la STO. L'intégration du transport en commun sera abordée dans le plan directeur avant l'achèvement complet de la remise en état des Terrasses.
- Aucune activité de consultation des Autochtones n'a été entreprise par SPAC. La portée du projet n'a pas déclenché le processus d'obligation de consulter.
- SPAC est en communication constante avec les locataires fédéraux et locaux des Terrasses à propos de la progression du projet.

6. Prochaines étapes

- Automne 2022 – Consultations et examen de la maquette par la CCN
- De décembre 2022 à juillet 2026 – Construction
- Hiver 2023 – Présentation, par SPAC, du plan directeur provisoire
- Printemps 2023 – Présentation au CCUDI du plan directeur achevé à 33 %

7. Liste des annexes

- Annexe A – Carte foncière
- Annexe B – Commentaires du CCUDI, 2022
- Annexe C – Plans et rendus du bâtiment
- Annexe D – Palette de matériaux

8. Auteurs de la proposition

Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)

Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales, programmes du patrimoine et de l'archéologie (AFPA), AC

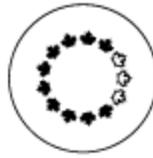
Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales du design, AFPA, AC

Mazen Kandalaf, architecte principal, Approbations fédérales du design, AFPA, AC

Annexe B – Commentaires du CCUDI, 2022

Protected A

Protégé A



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 19, 2022

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance du 19 mai 2022

2022-P260 Building Envelope
Replacement Project for Les Terrasses
de la Chaudière Complex (LTDLC)
Design Development by Public Services
and Procurement Canada (PSPC) –
Federal Design Approval

2022-P260 Élaboration du design du Projet
de remplacement de l'enveloppe de
bâtiment du complexe Les Terrasses de la
Chaudière par Services publics et
Approvisionnement Canada (SPAC) —
Approbation fédérale du design

Members received a presentation on the Building Envelope Replacement Project for Les Terrasses de la Chaudière Complex (LTDLC) Design Development by Public Services and Procurement Canada (PSPC) – Federal Design Approval. They provided the following comments:

Facade

- Elegance of towers is appreciated.
- Opportunity to recycle the old brick.
- Concerns regarding the colour of the towers and the impact on the Gatineau skyline. Suggestion to create further distinctions between buildings.
- Concerns expressed with respect to the darker colours on the lower part of the towers and potential impacts on ground level.
- Ensure to create nuances between the upper and lower floors of the towers.

Les membres assistent à une présentation sur l'élaboration du design du Projet de remplacement de l'enveloppe de bâtiment du complexe Les Terrasses de la Chaudière par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) — Approbation fédérale du design. Ils font les commentaires suivants :

Façade

- L'élégance des tours est appréciée.
- Possibilité de recycler l'ancienne brique.
- Préoccupations concernant la couleur des tours et l'impact sur la silhouette de Gatineau. Suggestion de créer plus de distinctions entre les bâtiments.
- Préoccupations exprimées concernant les couleurs plus foncées sur la partie inférieure des tours et les impacts potentiels au niveau du sol.
- Assurer de créer des nuances entre les étages supérieurs et inférieurs des tours.

2022-P260 Building Envelope Replacement Project for Les Terrasses de la Chaudière Complex (LTDLC) Design Development by Public Services and Procurement Canada (PSPC) – Federal Design Approval

2022-P260 Élaboration du design du Projet de remplacement de l'enveloppe de bâtiment du complexe Les Terrasses de la Chaudière par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) — Approbation fédérale du design

Sustainability

- Materiality may impact energy performance.
- Effectiveness of the building's energy performance will be critical over the next fifty years.
- Consider the integration of green elements to distinguish the building as sustainable and energy efficient (i.e., green roofs, terraces, tree planting).

Urban integration

- New bicycle path connection to site and to existing cycling trails in Gatineau.
- Suggestion to lower the number of bus stop surrounding the buildings and better integration of these stops into site perimeter.

Consultation

- Encourage collaboration with the City of Gatineau for the development of the public space surrounding the complex.

Changement Climatique

- La matérialité peut avoir un impact sur la performance énergétique.
- L'efficacité de la performance énergétique du bâtiment sera critique au cours des cinquante prochaines années.
- Envisager l'intégration d'éléments verts pour distinguer le bâtiment comme étant durable et économique en énergie, par exemple des toits verts, terrasses, plantation d'arbres.

Intégration urbaine

- Nouvelle connexion de piste cyclable au site et aux pistes cyclables existantes à Gatineau.
- Suggestion de réduire le nombre d'arrêts d'autobus autour des bâtiments et une meilleure intégration de ces arrêts dans le périmètre du site.

Consultation

- Encourager une collaboration avec la Ville de Gatineau pour l'aménagement de l'espace public entourant le complexe.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

ERIKA DOUAIRE

Annexe C – Plans et rendus du bâtiment



Vue du pont du Portage – Jour



Vue du pont du Portage – Nuit



Vue du boulevard Alexandre-Taché – Jour



Vue du boulevard Alexandre-Taché – Nuit



Vue de la baie Nepean – Jour



Vue de la baie Nepean – Nuit



Vue de la rue Montcalm – Jour



Vue de la rue Montcalm – Nuit



Vue de la rue Eddy – Jour



Vue de la promenade du Portage – Nuit



Vue du 1, promenade du Portage – Jour



Vue rapprochée du 1, promenade du Portage – Jour



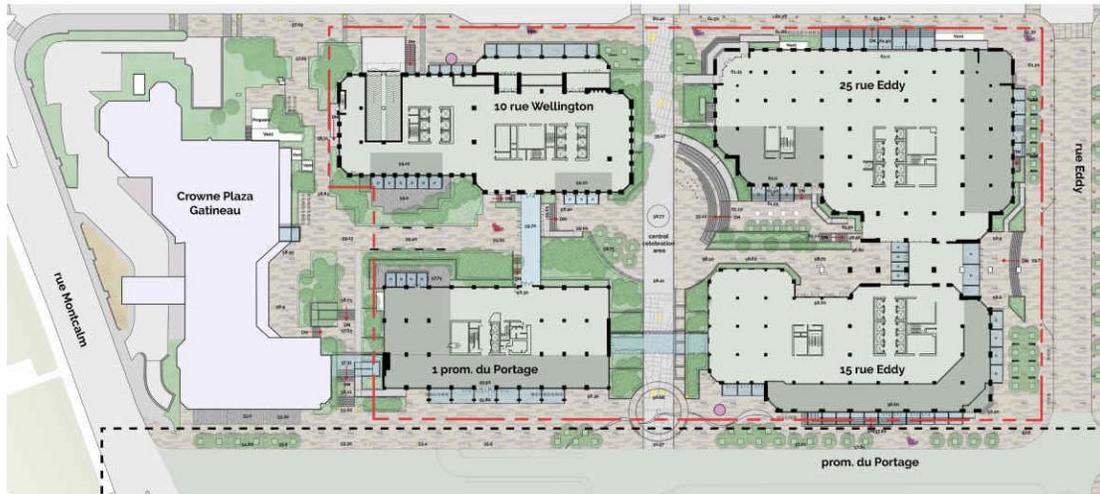
Vue de la rue Laurier – Jour



Vue rapprochée du boulevard Alexandre-Taché et de la rue Eddy – Jour



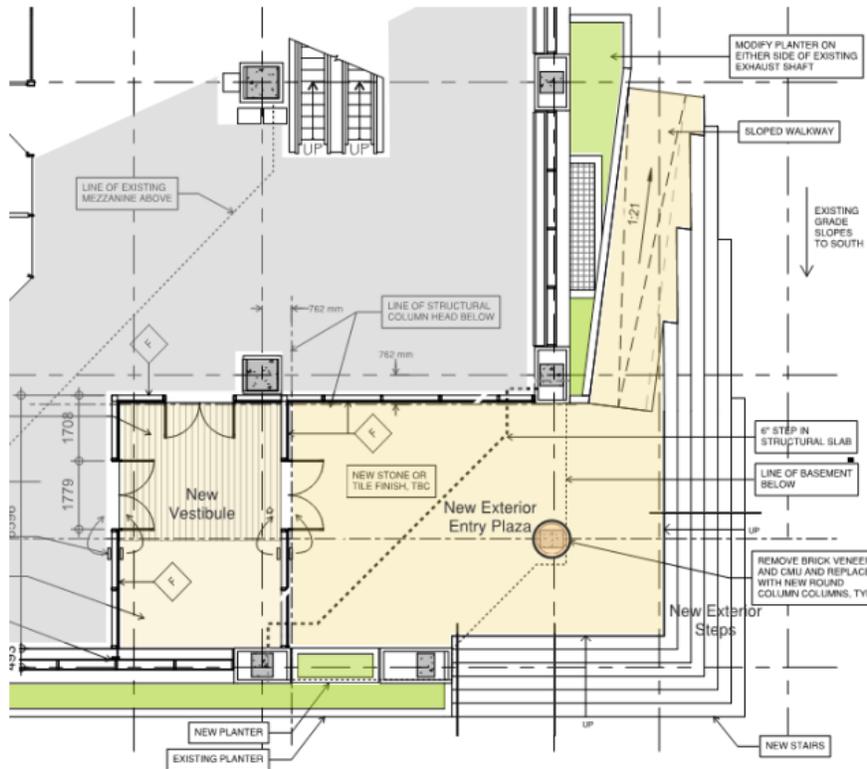
Vue aérienne des Terrasses de la Chaudière – Jour



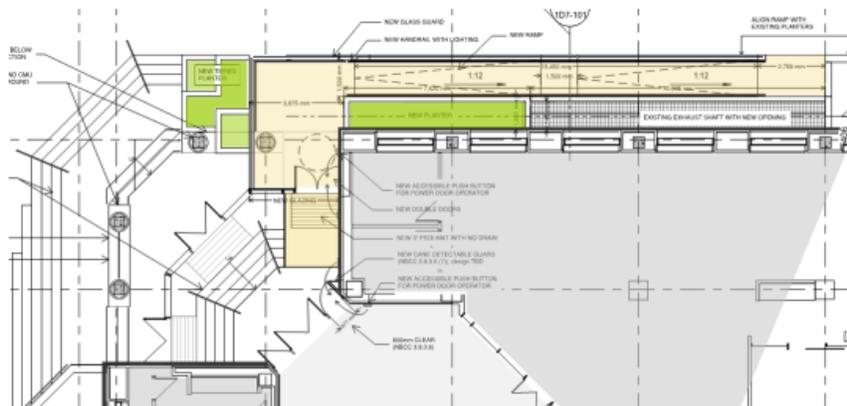
Plan du rez-de-chaussée des Terrasses de la Chaudière



Volumétrie principale des Terrasses de la Chaudière et points d'accès à la cour



Proposition d'une entrée sud-est au 15, rue Eddy



Proposition d'une entrée nord-ouest au 25, rue Eddy

